



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur des sciences
sociales et humaines



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

JOURNEE DES DROITS DE L'HOMME

Lancement du Manuel d'éducation à la citoyenneté
et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc



Le 17 décembre 2015 Rabat



JOURNEE DES DROITS DE L'HOMME

Lancement du Manuel d'éducation à la citoyenneté
et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc

Le 17 décembre 2015 Rabat



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb (basé à Rabat) s'associent pour célébrer la Journée internationale des droits de l'Homme 2015 autour de la culture des droits de l'Homme et l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme, deux notions centrales aujourd'hui et plus que jamais, dans un Maroc en pleine mutation et dans le monde tourmenté que nous vivons.

La culture des droits de l'homme est en effet la meilleure garantie pour le respect et la jouissance effective des droits et des libertés fondamentales. C'est à partir du moment où la philosophie des droits de l'Homme (universels, interdépendants et indivisibles) imprègne la manière d'être et de vivre des individus et des sociétés que l'effectivité de ces droits peut réellement être assurée sur le long terme. L'appropriation de cette culture par les hommes et les femmes, toutes générations confondues, représente donc une exigence supplémentaire pour les Etats et pour les acteurs sociaux, au-delà et en parallèle de la mise en place des institutions de délibération démocratique et de protection des droits (parlements et collectivités territoriales, justice, Institutions nationales des droits de l'Homme, etc.). De même, la réforme des modèles éducatifs est essentielle, tant le rôle de l'école est central dans l'acquisition des valeurs et la formation des citoyen-ne-s.

Au Maroc comme ailleurs, seule une éducation ciblée à tous les niveaux, dans les cadres formel et non-formel, tout au long de la vie, peut accompagner et consolider les réformes et contribuer à la formation de citoyen-ne-s responsables.

Au Maroc, d'importants efforts ont été réalisés dans ce domaine, impliquant aussi bien le gouvernement, les institutions nationales que les acteurs de la société civile ; si bien qu'aujourd'hui, les cadres constitutionnel et juridique ont été réformés, des mécanismes institutionnels existent, des actions de plaidoyer spécifiques sont menées, les éléments de langage sont rodés, etc. Mais qu'en est-il de la « culture » des droits de l'homme, plus largement ? Et quelles conditions éducatives existent ou sont nécessaires, pour en permettre le développement et l'amplification ?

C'est autour de ces questionnements importants, à résonance toute particulière aujourd'hui, que nous organisons cette célébration de la Journée internationale des droits de l'homme au Maroc.

Répondant de manière concrète, bien que temporaire, à ces questionnements, le CNDH et le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb ont élaboré conjointement



un manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. L'objectif est d'offrir une ressource éducative nouvelle pour faire progresser l'appropriation de la culture des droits de l'Homme, notamment parmi les jeunes. Il s'agit là d'un besoin impérieux : celui de proposer aux formateurs et aux éducateurs un outil pédagogique ancré dans le contexte marocain, marqué notamment depuis 2011 par la consécration du référentiel universel des droits de l'Homme.

Dans une démarche éducative, ce manuel conjugue et met en perspective deux dimensions : la citoyenneté et les droits de l'Homme. Si l'éducation à la citoyenneté est circonscrite dans un territoire national, un État, une histoire politique, sociale et culturelle propre, l'éducation aux droits de l'Homme se réfère à un cadre normatif universel et déterritorialisé : sa mission est de cultiver le sentiment d'appartenance de chacun(e) à l'humanité, caractérisée par une égale dignité. Partant, le manuel se compose de 20 fiches pédagogiques combinant le général (système normatif international) et le particulier (législation et institutions marocaines), tout en prenant en charge, dans la partie pratique de chacune d'elles, les diverses questions concrètes propres à l'expérience marocaine.

Chaque fiche pédagogique articule ainsi trois composantes : 1) une présentation concise du référentiel international ; 2) un état des lieux tout aussi condensé de la situation juridique et institutionnelle marocaine ; 3) une série d'exercices et d'activités pratiques visant à développer chez les apprenants des connaissances, des compétences et des attitudes en adéquation avec les valeurs des droits de l'Homme (l'autonomie, la participation et l'esprit critique). L'ensemble répondant à une conception de citoyenneté démocratique active.

L'ambition est de contribuer ainsi à combler une des lacunes majeures (manque d'outils pédagogiques) pointées régulièrement par les différents rapports et études consacrés à l'examen de l'état de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté au Maroc. Mais la réflexion plus globale que pourrait susciter ce Manuel ne saurait toutefois se limiter à sa seule dimension pédagogique. Car aussi bien son contenu que le contexte sociopolitique et culturel marocain auquel il s'applique soulèvent la question lancinante de la place de l'éducation en général et celle axée sur les droits de l'Homme et la citoyenneté en particulier, pour les jeunes démocraties à l'aube du XXI^e siècle.



Comment aider les jeunes à comprendre toutes ces transformations et à faire la part des choses entre savoirs et dogmes, et à aborder les phénomènes y compris dans leur complexité ? Quelle peut être la contribution de l'UNESCO et du CNDH aux côtés des autres acteurs ? Œuvrant à cultiver les esprits et à les éclairer, il nous est apparu nécessaire de faciliter la compréhension et l'appropriation par les jeunes des nouveaux paradigmes qui marqueront le Maroc d'aujourd'hui et de demain. Mieux comprendre, pour mieux agir, c'est aussi cela être un agent actif du changement, de la construction de la paix et du développement.



PROGRAMME

08h30 : Accueil des participants

09h00 : Ouverture

- Allocution de M. Driss El Yazami, Président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH)
- Allocution de Mme Golda El-Khoury, représentante de la Sous-Directrice générale pour les Sciences sociales et humaines, UNESCO



09h30 : Séance 1 – La culture des droits de l'homme : Quels fondements ? Quel rôle aujourd'hui ?

- M. Ali Benmakhlouf, Philosophe

10h00 : Séance 2 – Les dispositions institutionnelles d'éducation et de formation aux droits de l'homme : Où en est-on au Maroc ?

- M. Mahjoub El Hiba, Délégué interministériel aux droits de l'Homme
- Mme Rahma Bourquia, Directrice, Instance d'évaluation, Conseil Supérieur de l'Education, la Formation et la Recherche Scientifique
- M. Fouad Chafiqi, Directeur des Curricula, Ministère de l'Education nationale

10h45 : Echange avec la salle

11h15 : Pause-Café

11h30 : Séance 3 – L'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en pratique

Présentation du « Manuel d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme pour les jeunes au Maroc », réalisé par l'UNESCO en partenariat avec le CNDH et avec le soutien de l'AECID, par :

- M/Mme le/la Représentant(e) de l'AECID au Maroc
- M. Phinith Chanthalangsy, Spécialiste de programme SHS de l'UNESCO Bureau de Rabat, Co-directeur de la publication, en présence de l'équipe des auteurs du Manuel :
- Mme. Nadia Bernoussi; Mme. Amina Belouchi; M. Nadir El Moumni; M. Abderrahim El Maslouhi



12h30 : Echange avec la salle sur les suites à donner au Manuel

13h00 : Conclusion générale

- M. El Habib Belkouch, Président du Centre d'Etudes en Droits Humains et Démocratie (CEDHD)

13h30 : Réception/Repas

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE

Le jeudi 17 décembre 2015

LIEU

Hôtel Golden Tulip Farah Rabat, Place 16 Novembre (Tram ligne 1)

INFOS ET RESERVATIONS

UNESCO : Tél : +212 537 75 57 22

Email : rabat@unesco.org

